

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole**Séance du 12 décembre 2016**

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 33
Date de convocation : 06 décembre 2016
Date de publication : 20 décembre 2016

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFEVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sévin KAYI, M. Jean-Pierre CUIINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PECHINOT, M. Jean-Pascal FICHERE, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Esther SCHLEGEL, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, Mme Phanie BOUVRET, M. Jean BORDAT

Référence

N° 16.12.12.178

Commission

Aménagement de la Ville

ObjetConvention entre les Consorts
CANO et la Ville de Dole**Secrétaire de séance**

Jean BORDAT

Rapporteur

Isabelle DELAINE

Conseillers absents ayant donné procuration :Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Alexandre DOUZENEL
M. Mathieu BERTHAUD à Mme Isabelle DELAINE
M. Ako HAMDIOUI à Mme Phanie BOUVRETMme Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE à Mme Nathalie JEANNET (à partir DCM
n°16.12.12.155)**Conseillère absente non représentée :**

Mme Sylvie HEDIN

Conseillers absents en cours de séance :Mme Phanie BOUVRET (DCM n°16.12.12.152) ; M. Stéphane CHAMPANHET (DCM
n°16.12.12.178-179-180)

Dans le cadre de la poursuite du programme Cœur de Ville et notamment son axe « espaces publics » qui prévoit, outre la requalification des voies piétonnes, l'aménagement de divers lieux en espaces de convivialité, il a été procédé rue de la Sous-préfecture à la démolition d'une construction en bois sous le nom de Bar Jurassien, libérant ainsi un espace à aménager.

Le bâtiment sur lequel était appuyé le Bar Jurassien dans sa partie Nord, cadastré section BK n° 46 et situé 5 rue de la Sous-préfecture, appartient aux Consorts CANO et laisse maintenant place à un pignon nu que la Collectivité souhaite habiller d'une peinture ou fresque murale à ses frais.

Afin de fixer les règles d'utilisation de ce pignon par la Ville de Dole, il a été convenu de mettre en place une convention de mise à disposition.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 6 décembre 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet de convention ci-annexé entre les Consorts CANO et la Ville de Dole,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à signer la convention.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- ♦ Pilotage et Coordination
- ♦ Trésorerie Principale
- ♦ Pôle Moyens et Ressources/Finances
- ♦ Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- ♦ Madame Elisabeth CANO - 6B chemin des Tilleroyes - 25000 BESANÇON
- ♦ Monsieur Florent CANO - 6B rue des Prés Coulons - 89000 AUXERRE
- ♦ Monsieur Vincent CANO - 6B chemin des Tilleroyes - 25000 BESANÇON

Fait à Dole, le 13 décembre 2016
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,

Jean-Marie SERMIER.

Convention entre les Consorts CANO et la Ville de Dole

Rue de la Sous-Préfecture

